BAC

Bulletin officiel n°1 du 3 janvier 2019

PRODUCTION

Si c'est une division isolée avec un nb d'élèves supérieur à 15, les HC se calculent en faisant : nb d'élèves ×13.5/20 Si c'est une division mixte avec un nb d'élèves supérieur à 15, les HC se calculent en faisant : nb d'élèves × 6.75/20 Si le nb d'élèves est inférieur à 15, quel que soit le cas, il n'y a pas d'HC

SERVICES

Si c'est une division isolée avec un nb d'élèves supérieur à 18, les HC se calculent en faisant : nb d'élèves×13.5/24 Si c'est une division mixte avec un nb d'élèves supérieur à 18, les HC se calculent en faisant : nb d'élèves × 6.75/24 Si le nb d'élèves est inférieur à 18, quel que soit le cas, il n'y a pas d'H

	Division (solée			1	3	
	seconde	première	terminale	seconde	première	terminale
Enseignement Pro	11	9,5	10	22	19	20
Co-Intervention Enseignement Pro	2	1,5	1	4	3	2
PSE	1	1	1	2	2	2
Eco Gestion ou Eco-Droit	1	1	1	2	2	2
Français Histoire-Géo EMC	3,5	3	3	3,5	3	3
Co-Intervention Français	1	1	0,5	2	2	1
Langue Vivante	2	2	2	2	2	2
Maths	1,5	2	1,5	1,5	2	1,5
Sciences ou LV2	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Co-Intervention Maths Sciences	1	0,5	0,5	2	1	1
Arts Appliqués	1	1	1	1	1	1
EPS	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Consolidation, AP, Orientation	3	3	3,5	3	3	3,5
Chef d'Oeuvre		2	2		4	4
Total	32	31,5	31	49	48	47

CAF

Décret du 20 décembre 2018

Ne concerne pas, à partir de 16 élèves, les CAP Hôtellerie, restauration, alimentation, automobile, conduite qui ont des dédoublements différents.

		Division isolée				Division mixte							
		nb élèves ≤15		nb élèv	nb élèves >18 nb él		lèves ≤15 nb élèv		es 16-18 nb élèves >18		res >18		
		première	terminale	première	terminale	première	terminale	première	terminale	première	terminale	première	terminale
Enseignement Pro —	Classe Entière	11,5	12	2	2	2	2						
	Groupes			19	20	19	20	23	24	23	24	23	24
Co-Intervention Enseignement Pro		3	3	3	3	3	3	6	6	6	6	6	6
PSE -	Classe Entière	1,5	1	1,5	1								
	Groupes					3	2	3	2	3	2	3	2
Français Histoire- Géo EMC	Classe Entière	2	2	2	2	0,5	0,5	2	2	2	2	0,5	0,5
	Groupes					3	3					3	3
Co-Intervention Français		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	3	3	3	3	3	3
Langue Vivante -	Classe Entière	1,5	1,5	0,5	0,5	0,5	0,5	1,5	1,5	0,5	0,5	0,5	0,5
	Groupes			2	2	2	2			2	2	2	2
Maths-Sciences	Classe Entière	1,5	1,5	1,5	1,5	0,5	0,5	1,5	1,5	1,5	1,5	0,5	0,5
	Groupes					2	2					2	2
Co-Intervention Maths-Sciences		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	3	3	3	3	3	3
Arts appliqués	Classe Entière		1	1	1	0,5	0,5	1	1	1	1	0,5	0,5
	Groupes					1	1					1	1
EPS		2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Consolidation, AP, Orientation	Classe Entière	3,5	3,5	3,5	3,5	1,5	1,5	3,5	3,5	3,5	3,5	1,5	1,5
	Groupes					4	4					4	4
Chef-d'Oeuvre		6	6	6	6	6	6	12	12	12	12	12	12
Total	l	37	37	47,5	48	54	54	62	62	63	63	68	68

3 PM

Décret du 18 avril 2019

Aux horaires suivant, s'ajoutent :

- o 10 heures de vie de classe,
- la participation de chaque enseignement à l'accompagnement à l'orientation à hauteur de 36 heures annuelles

	Élève	rof
Français	4	4
Consolidation Français		2
Mathématiques	3,5	3,5
Consolidation Mathématiques	1	2
Histoi re Gé ographie EMC	3	3
LV1 + LV2	5,5	5,5
Enseignements artistiques	1	1
Sciences et Technologie	3	3
EPS	3	3
Découverte professionnelle	5	5
Total	30	32